

Dampierre en Graçay

2022



Bulletin municipal

Le mot du maire



Vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 apparaît comme essentiel en ces temps de crise sanitaire mais ne va pas de soi. Espérons que ce ne soit pas un vœu pieux et que nous puissions évoluer sous de meilleurs auspices.

La fin du confinement, la réouverture de nombreux établissements, les vaccins, tout cela était de bon augure. Et puis voilà que le covid semble s'acharner sur le monde ; les vagues déferlent les unes après les autres et nous usent comme les déferlantes marines qui font reculer les rivages. Quatrième, cinquième vague, on n'arrive plus à les compter, quand voilà les virus Delta puis Omicron qui émergent, tandis que nos hôpitaux, déjà bien malades, ont toutes les peines du monde à précisément les soigner, les malades.

Peut-être y a-t-il eu, comme on l'a dit parfois, un effet positif sous forme de lutte contre l'individualisme et de développement de la solidarité.

Bien entendu, la vie de notre commune a souffert de la crise : pas de repas 2021 pour les Anciens, par mesure de précaution. Quant aux vœux du maire 2022 ? Tout ce qui pouvait apporter un peu de chaleur aux habitants est menacé.

L'action municipale devient plus difficile, plus aléatoire : les administrations tournent au ralenti. Notre programme de mandat risque de se trouver ralenti. Mais, en revanche, la dématérialisation se fait à marche forcée, laissant nombre de personnes sur le côté de la route. Sous prétexte de ne pas consommer d'espace rural, on freine l'urbanisation en établissant un carcan autour de notre espace bâti, au profit des métropoles.

Ne cédon pas cependant à la sinistrose et relevons le défi. Notre conseil municipal n'est pas resté les bras croisés. Ouvrez ce bulletin et vous en serez convaincus : notre parc éolien a été inauguré et nous promet des rentrées d'argent pour 2022 sous forme de retombées fiscales ; notre lotissement des Plantes du bourg s'est étoffé par la vente d'un deuxième lot ; notre école continue de tourner sous l'égide du regroupement pédagogique ; de nouveaux projets vont voir le jour en 2022.

Encore une fois, bonne santé sans covid, prenez soin de vous et de vos proches. Respectez les consignes sanitaires. Que 2022 voie la fin de nos tourments et vous apporte santé et joie renouvelée.

Le maire, Henri Letourneau

Etat-Civil 2021



NAISSANCE

Paul Alphonse-Félix le 14 septembre à Tronçay

Kaleycee Haylee Wacogne le 29 décembre - 6, lotissement Les Vignes



DECES

Monsieur Alain Gerbault, 36 Le Bois d'Olivet

Monsieur Jean-Luc Dutrançois, 17 route de Nohant



ARRIVEES

Madame et Monsieur Lemoine, 3 chemin de la Fontaine

Monsieur et Madame Turpin, 31 route de Nohant

Madame et Monsieur Brodin, 21 Le Bois d'Olivet

L'ECOLE DE L'ESPOIR

Il y a, cette année 2021-2022, 75 enfants scolarisés dans notre RPI de Dampierre et St-Georges : 27 en maternelle et 25 en CP-CE1-CE2, en classe à St-Georges, et 23 CM1-CM2 en classe à Dampierre.

Le RPI a donc été reconduit. Son fonctionnement est excellent.

Notre directrice, Madame Thura, étant en congé de maternité, a été remplacée peu après la rentrée scolaire par madame Masson qui est très appréciée par tous, parents, élèves et élus.

La cantine assure cette année un seul service, compte tenu des effectifs à Dampierre. Un lave-vaisselle y a été installé et permet un gain de temps appréciable.

Un panneau d'affichage vitré, réservé à l'école, a été installé à l'arrière du panneau municipal, sous l'abri extérieur, à la demande de la directrice et de l'association « Tourniquet » des parents d'élèves.

La fête de Noël sera dorénavant commune aux deux villages du RPI, à St-Georges en 2021 puis à Dampierre en 2022, en alternance tous les ans. Cette mise en commun des moyens et disponibilités permet de plus belles fêtes, avec un père Noël, des stands et animations diverses.

Nous espérons ainsi conserver notre école pour de nombreuses années.





Le Noël des enfants du RPI Dampierre / St Georges

Cette année les 73 élèves du RPI ont pu bénéficier d'un Noël enchanté grâce à la collaboration des trois enseignantes, des deux municipalités et des associations des deux villages.

Vendredi 17 décembre dernier, chacun des enfants des trois classes que compte le RPI ont pu aller voir le père Noël pour lui donner sa lettre et prendre une photo avec lui. Puis, un cadeau et un ballotin de friandises leur à tous été offert.

A la suite de leur visite, ils ont pu découvrir le marché de Noël organisé par les diverses associations et les deux communes. Les yeux de ces chers petits ce sont écarquillés devant le gigantesque et magnifique limonaire (orgue mécanique) de " la compagnie des Bois Audran ". Certains se sont même mis à danser...

Malgré le froid de cette fin de journée tous les parents et enfants présents étaient ravis.

Une équipe de lutins, composée de divers membres des deux conseils municipaux et des associations, a répondu à chaque lettre reçue par le Père Noël. Ainsi chaque enfant du RPI a reçu sa lettre personnalisée et sa photo par courrier.

L'année prochaine, les enfants auront une nouvelle fête de Noël toujours organisée en partenariat avec les enseignantes, les associations et les deux municipalités. Cette fois-ci c'est Dampierre qui accueillera ce moment de convivialité marquant le début des vacances de Noël.



Les Arsouilles



Que cette nouvelle année 2022 soit remplie d'heureux moments ensemble, de partage et de joie. Dans l'espoir de vous retrouver très vite, prenez soin de vous. Tous les membres de l'association vous souhaitent une excellente année 2022.



Carnaval 2017

Les Arsouilles



Association EHEO Berry Limousin (Enfants Handicapés espoir Ostéopathie)

Cette année encore, notre village accueille l'association EHEO Berry Limousin qui œuvre auprès des enfants en situation de handicap du Cher et de l'Indre.

Cette association continue de dispenser des soins ostéopathiques un samedi après-midi par mois à Dampierre-en-Graçay gratuitement à des enfants souffrants de divers types de handicaps. La salle des Fêtes « La Forgeresse » est ainsi mise à disposition par la mairie.

Ce sont sept enfants (de 0 à 18 ans) qui peuvent bénéficier de « soins à quatre mains ». Cela les aide dans leur évolution, leur langage, leur développement et leur confort physique. Ils sont ainsi plus apaisés.

Les enfants et leur famille aiment passer du temps dans notre jolie salle des fêtes. Le cadre est propice au calme, aux échanges intergénérationnels et au bien-être.

Les familles intéressées peuvent joindre Claudia Mauco, ostéopathe référente au 06.25.25.43.17.



Marceau et Lucas font partis des enfants bénéficiant des soins et voyez comme ils sont heureux !





Association des Parents d'Elèves 'APE TOURNIQUET'

Actions de l'association des parents d'élèves du RPI

Cette année encore, malgré la crise sanitaire et ses contraintes, les parents d'élèves, par le biais de l'association APE TOURNIQUET, se sont mobilisés pour le bien-être des enfants.

En effet, diverses actions ont été menées depuis le mois de janvier. Entre la vente des crêpes, la Tombola organisée le jour de la fête des associations à Saint-Georges-Sur-La-Prée, la vente des sapins de Noël qui a une fois encore remportée un très grand succès et des sablés de Noël le jour de la fête des enfants du RPI, l'association a pu permettre l'achat de matériel pédagogique et récréatif pour les trois classes de notre RPI. De plus, une grande partie de l'argent récolté permettra aux 73 enfants du RPI de partir en sortie scolaire de fin d'année au Zoo parc de Beauval. Le but de l'APE est de pouvoir payer une grande partie du voyage et ainsi éviter aux familles d'avancer les frais.

L'APE a beaucoup d'autres projets à venir. Une vente de galette des rois grâce au partenariat avec un boulanger du coin aura lieu dès la rentrée scolaire. Deux randonnées sont aussi prévues, une au début du printemps sur la Commune de Saint-Georges et l'autre fin Mai sur la Commune de Dampierre. Les enfants et leurs parents feront une vente de crêpes une veille de vacances.

Pour finir, l'APE s'organise pour offrir une belle fête de fin d'année aux enfants. L'année dernière il avait été impossible de l'organiser à cause de la crise sanitaire. C'est pourquoi l'APE avait organisée un spectacle de magie pour tous les enfants. Cette année nous espérons pouvoir organiser une grande Kermesse.

Tous ces projets demandent beaucoup d'investissement et d'aide. Vous pouvez soutenir et contacter l'APE à l'adresse suivante : apetourniquet@gmail.com

Tous ensemble il est possible de faire vivre notre village.



Les sablés et sapins de Noël



Dampierre en Berry et d'Ailleurs

Le programme de cette année a été à nouveau restreint pour les raisons sanitaires que nous connaissons.

Nous avons pu néanmoins nous rendre en septembre en Normandie pour fêter les vingt ans du rassemblement des Dampierre. Et comme toujours, ce fut un plaisir de retrouver tous nos cousins Dampierrois, là où tout a commencé en 2000... à Dampierre Saint Nicolas !

Entre visite de la ville de Dieppe, balade en bateau et traditionnel marché des produits régionaux, le week-end a été bien rempli et riche en émotions.

Plusieurs membres de notre association ont été intronisés comme le veut la tradition, en reconnaissance et remerciement de l'organisation du rassemblement dans notre commune en 2018.

Nous espérons qu'une prochaine rencontre puisse avoir lieu en 2023 et que perdure ainsi l'esprit des Dampierre de France.

Nous vous souhaitons une belle année 2022
plus sereine et plus festive.



Pour l'association, le président Fabien Le Jossec

Association

Détente et Loisirs



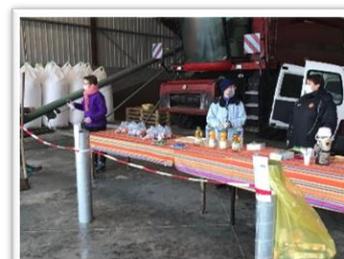
L'année 2021 s'achève. En dépit du contexte sanitaire nous nous sommes attachés à continuer la vie associative pour apporter notre contribution annuelle au regroupement pédagogique intercommunal Dampierre / St Georges.



Brocante : Nous avons réussi à organiser la 30^{ème} qui fut un succès !

Le circuit découverte : Il a eu lieu lors des journées du patrimoine et a permis de découvrir des lieux peu connus à Graçay et de terminer la journée avec convivialité autour d'un bon repas.

Randonnée de Noël : Malgré l'incertitude liée aux décisions gouvernementales la randonnée de Noël s'est déroulée pour le plaisir des 92 participants sur les 3 circuits proposés.



Le résultat de ces activités nous a permis de faire un don de 500 € à la coopérative scolaire, d'offrir aux 14 enfants entrant en 6^{ème} une calculatrice ainsi qu'une clé USB, et pour finir nous avons participé à hauteur de 75€ à la fête de Noël qui s'est déroulée à St Georges.



Un grand merci aux participants, aux adhérents, aux bénévoles pour leur aide précieuse ainsi qu'à la municipalité qui nous met à disposition les salles et équipements communaux.

Notre assemblée générale à laquelle nous vous invitons à participer, aura lieu le vendredi 4 février, 18h30, Maison des Associations.

Dans l'espoir d'une meilleure année, nous espérons pouvoir respecter le programme ci-joint.

A l'aube de cette nouvelle année nous vous présentons **nos meilleurs vœux.**



DAMPIERRE EN GRACAY

Association Détente et Loisirs

2022

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Assemblée générale : 4 février

- Lundi 18 avril : RANDO DE PÂQUES
-
- Dimanche 24 juillet : 31^{ème} BROCANTE
-
- Samedi 17 septembre : 15^{ème} CIRCUIT DÉCOUVERTE
-
- Samedi 26 novembre : DÎNER SPECTACLE
-
- Dimanche 11 décembre : RANDO DE NOËL
-



ASSOCIATION SAINT SYMPHORIEN

49 rue du Bas-Bourg 18310 GENOUILLY

saint-symphorien.genouilly@laposte.net

J'entends St Sylvain se morfondre car la restauration du tableau qui le représente en prière dans sa chambre à Genouilly ne se concrétise pas encore.

J'entends St Longin, représenté sur le tableau central armé de sa lance et chargé de surveiller le tombeau du Christ pour s'assurer que le corps de ce dernier ne soit dérobé, se plaindre qu'il fait trop sombre au point qu'il ne voit plus (comme nous) que des anges soulèvent la pierre tombale.

J'entends aussi celles et ceux de nos adhérents qui nous ont quittés trop tôt continuer à nous encourager dans la poursuite de nos efforts.

Nous avons hâte que les travaux d'entretien de l'église et de rénovation des vitraux soient enfin lancés. Il faut comprendre que la pandémie, qui a sévi ces deux dernières années et qui perdure, a désorienté les nombreux intervenants. Notre patience devrait cependant être bientôt récompensée. Nous venons en effet de recevoir à l'instant un dernier devis concernant la toiture et une réunion de travail s'est tenue fin novembre. A la demande de la DRAC, une étude de réfection du retable central a été lancée par nos soins. Il s'avère en effet être en mauvais état. Nous examinerons si sa restauration peut être intégrée dans le dossier en cours malgré son coût élevé ou s'il sera nécessaire de la reporter dans une troisième étape.

Samedi 25 juillet a eu lieu en l'église de Genouilly un magnifique concert donné par le **CHOEUR de SARTENE** (chants polyphoniques corses) de renommée internationale qui a été ovationné debout par toute l'assistance fort nombreuse malgré les mesures du pass sanitaire.

Comme chaque année, nous avons continué à animer dans de bonnes conditions les Journées européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre et fait admirer les principaux points de l'église. Une visite guidée a même été organisée le 17 pour les élèves de CM1 et CM2 avec à la clé un petit livret d'explications comportant charades et jeux. Nous avons eu également le plaisir de recevoir le 2 octobre les membres de l'association France – Grande-Bretagne de Bourges venus découvrir eux aussi les points les plus remarquables.

Veillez retenir la date du 23 juillet 2022 : LES ECHOS DU BERRY et leurs sonneurs viendront nous donner un concert de trompes de chasse.

Le Conseil d'administration et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année et une heureuse année 2022.

le président,

Bruno GUENY

PS : il est encore temps pour les adhérents retardataires de s'acquitter de leur cotisation annuelle (10€). De même, ceux qui souhaitent nous soutenir par un don avant la fin de l'année recevront un reçu fiscal.

N'oubliez pas d'acheter à la bibliothèque des cartes postales ou de correspondance pour vos vœux de fin d'année. C'est aussi une façon d'aider l'association dans sa mission de valorisation du patrimoine de la commune.

Site : <https://saint-symphorien-genouilly.asso-web.com>
Page Facebook : Association-Saint-Symphorien-Genouilly

LES EOLIENNES : la mise en service et l'inauguration

Les éoliennes des parcs d'Imbry et du Bois d'Olivet sont en service depuis un an maintenant.

Les travaux de remise en état des terrains agricoles ont été terminés en septembre 2021, tardivement pour des raisons évidentes : il fallait attendre la fin des récoltes auprès des sites concernés.

La réparation des diverses voies a été également faite à cette période, incluant la plateforme des Marnières, où était installée la base du chantier, et le chemin montant vers Imbry, puis le chemin des Varennes, nivelé sur toute sa longueur et engravé sur les 150 premiers mètres.

Le jeudi 30 septembre, VALOREM a proposé à quelques élus de monter au sommet d'une machine, la troisième du parc du Bois d'Olivet côté Massay. De là-haut, à 121 mètres, bien amarrés par des sangles de sécurité, la vue sur la proche région est impressionnante.

Le vendredi 1^{er} octobre, l'inauguration de ces parcs éoliens a eu lieu en présence de la députée, Madame Essayan, de Monsieur Roubérol, directeur général délégué de Valorem, des maires de Dampierre, Mr Letourneau et de Massay, Mr Levêque, qui ont pris la parole, puis de l'équipe de Valorem ayant géré ces chantiers ainsi que de nombreux élus de Dampierre et de Massay. Un apéritif convivial a été servi à la suite.

Les premières retombées financières pour notre commune arriveront en janvier 2022, après une année pleine de production électrique.

Autres projets éoliens

Le projet de la Vergère avance bien. Le futur parc sera installé sur 4 communes limitrophes : Dampierre, Genouilly, St-Georges et St-Hilaire.

Un dernier projet sur Dampierre et Genouilly est également en cours d'étude.





LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque a encore souffert cette année 2021, des fermetures nécessitées par la COVID 19.

Depuis, les dates d'ouverture, limitées à un lundi sur deux, de 17h30 à 18h30, ainsi que le respect des consignes de sécurité (gel et masque, etc.), nous ont permis de la rouvrir au public dans de bonnes conditions sanitaires.

Nous avons enfin pu procéder à l'échange de près de 200 livres auprès de la Bibliothèque Départementale, le 9 novembre dernier, après plus d'un an et demi d'attente. Ce sont essentiellement tous les romans, et les livres sur Histoire, qui ont été renouvelés.

Nous espérons ainsi voir revenir tous les passionnés de lecture, procéder aux échanges habituels.

Nous souhaiterions aussi voir revenir les enfants : il y a de nombreuses bandes dessinées à leur disposition.

Et toujours des CD de chansons de diverses époques.

Bonne année 2022 !

S.I.A.E.P.

Syndicat Intercommunal
D'Alimentation en
Eau potable

Des Communes de

Lu/Ve : 8h30/12h00 ; 14h00/17h00

Ma/Je : 8h30/12h00 ; après-midi fermés au public,
accueil téléphonique assuré.

Me : 8h30/12h00 ; après-midi fermé au public.

Mairie, 49, rue du Bas bourg 18310 GENOUILLY

Téléphone : 09 66 80 23 64 - 02 48 52 23 64

Télécopie : 09 70 06 71 91

Courriel : siaep.genouilly.cher@wanadoo.fr

La fin d'année, c'est l'instant où dans vos bulletins municipaux vous pouvez voir et lire la vie et les travaux qui ont été réalisés par votre commune, vos associations et les syndicats intercommunaux comme le S.I.A.E.P.

Qu'avons-nous fait durant cette année 2021 ?

Nous avons changé les deux pompes de reprises à la station de pompage des Seps pour la somme de 12186 € T.T.C. et la mise en sécurité urgente du château d'eau pour 20 890 € T.T.C.

Ces travaux ont été réalisés par la Société SAUR.

Dans le périmètre de notre Syndicat des travaux de réparations de canalisations nous ont coûté 26 957 € T.T.C.

Ces réparations de fuites sur le réseau vont, de casses importantes, jusqu'aux plus petites chez les clients, mais toujours avant compteur, bien sûr.

Nous avons entamé la dernière phase du périmètre de protection du Saint Sylvain. Nous devons absolument préserver la ressource en eau c'est primordial.

Actuellement des discussions sont en cours pour d'éventuelles subventions qui pourraient nous être accordées ainsi qu'aux particuliers qui habitent dans ce périmètre. Il est malheureusement réel que des contraintes existent et que nous devrions tout faire pour les surmonter.

Nous avons l'année 2022 pour le faire.

De même, la sécurisation, anti-intrusions, des installations, depuis le forage des Seps et du Saint Sylvain, en passant par la station de pompage, de déferrisation, jusqu'au château d'eau devront être installées par demande de l'A.R.S. Nous avons les devis, le Bureau d'études Exillium auquel nous avons confié ce projet se chargera des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et de l'Etat (D.E.T.R.). Sans ces subventions il serait impossible de tout faire.

Depuis le 1^{er} octobre, nous avons créé un poste d'administratif au syndicat pour pallier au manque de contact que nous avons. Cette personne, basée à la Mairie de Genouilly, vous reçoit, répond où enregistre vos demandes téléphoniques, courrier ou mail qui seront étudiées par la suite.

Les secrétaires de Genouilly et St Georges continuent leur travail pour le S.I.A.E.P. dans leur tâche qui leurs sont destinées.

Tout cela pour combler l'absence de notre secrétaire attitrée, Martine, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

En 2022, nous reprendrons la facturation comme suit :

- En Mars-Avril Abonnement et 25% d'estimation de la consommation de l'année précédente

Les relevés de compteur se feront en avril-mai afin que vous receviez votre facture en septembre.

Les membres du Syndicat se joignent à moi, pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le Président
Jacques Perrot

L'HIVER ARRIVE PROTEGEZ VOTRE COMPTEUR D'EAU POTABLE DU GEL



Réglementation :

Votre compteur d'eau potable est la propriété du syndicat et placé sous votre responsabilité.

Il vous incombe d'en assurer la protection.

Ainsi, la réparation d'un compteur gelé sera toujours effectuée à vos frais.

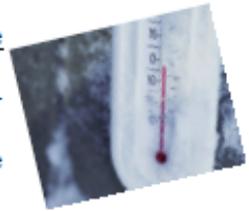
N'oubliez pas que tout dysfonctionnement peut se répercuter sur votre facture d'eau potable.

Seuls les techniciens de notre prestataire SAUR ont le droit de manipuler le compteur.

Quelques conseils pour protéger vos installations avant que « le froid polaire ne s'installe » :

Le gel de vos canalisations peut entraîner des coupures d'eau, des fuites importantes ainsi que des dégâts matériels.

Pour protéger votre compteur, utilisez des plaques de polystyrène ou une housse de protection pour compteur (également antichoc).



Ne pas envelopper le compteur avec de la laine de verre ou de roche, des journaux ou de la paille qui retiennent l'humidité et gèlent, le remède serait pire que le mal.

Vos canalisations ont droit à toute votre attention :

Vulnérables, elles doivent également faire l'objet d'une protection systématique contre le froid, particulièrement si elles sont placées dans des pièces non chauffées telles qu'une cave, un grenier ou un garage.

Entourer tous les tuyaux d'une gaine isolante, ainsi que ceux situés à l'entrée et à la sortie de votre compteur.

Si le froid persiste, nous vous conseillons de laisser couler un mince filet d'eau pour empêcher le gel de s'installer (à n'utiliser que sur une courte période).

Pour l'intérieur de la maison programmez votre chauffage en hors gel.

Vos installations ont gelé, que faire ?

Sachez que le dégel peut lui aussi provoquer des dégâts avec un risque de rupture des canalisations et donc de fuites d'eau importantes.

Le gel se constate par un simple manque d'eau.

=> Coupez l'eau pour éviter toute inondation au moment du dégel.

=> Dégelez votre installation : un sèche cheveux suffit, armez-vous de patience.

=> N'utilisez jamais une flamme. *En cas d'absence prolongée n'oubliez*

=> Vidangez votre installation. *Pas de vidanger votre installation.*

Détectez et réparez les fuites car elles peuvent vous coûter très cher.

Les fuites sont la première cause de gaspillage. Elles sont faciles à détecter lorsqu'elles se produisent sur un robinet, une chasse d'eau, un ballon d'eau chaude, un joint défectueux.

Détectez les fuites cachées à l'aide de votre compteur.

=> Fermez tous les robinets et vérifiez qu'aucun appareil électro-ménager consommateur d'eau n'est en marche.

=> Relevez les chiffres sur fond rouge, de votre compteur, ils représentent les litres.

=> Attendez 2 heures au minimum sans faire couler d'eau.

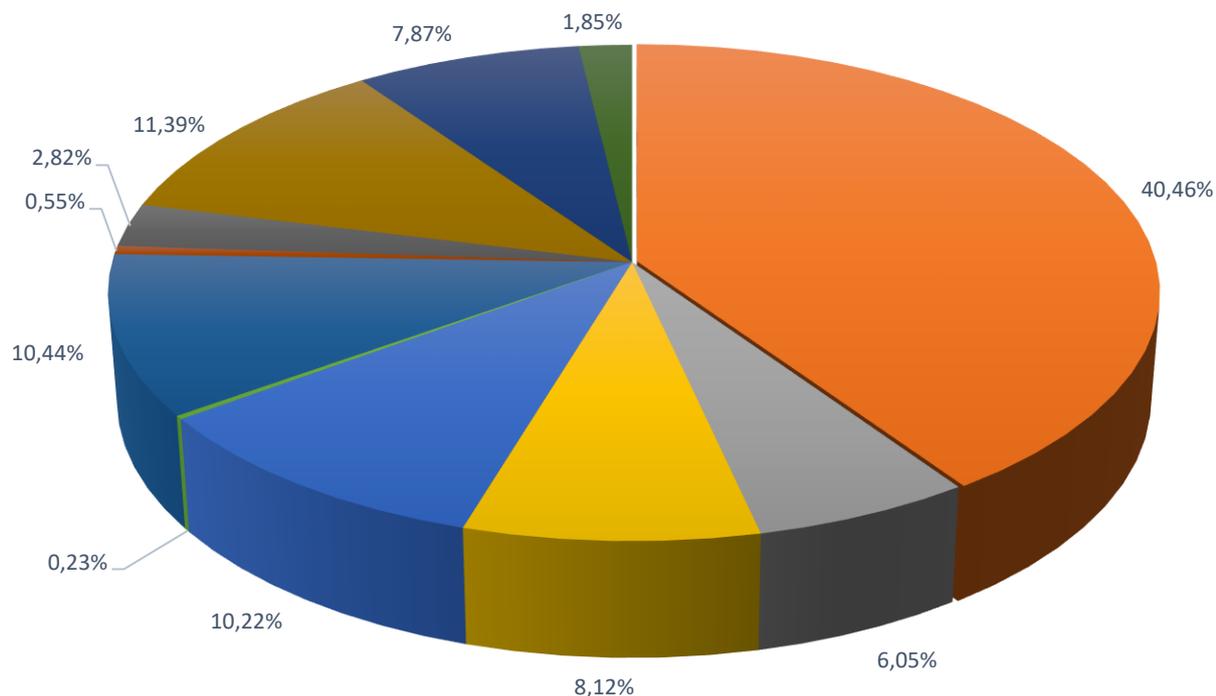
=> Relevez à nouveau les chiffres sur fond rouge de votre compteur.

=> Si les chiffres sont identiques, aucune consommation n'a été enregistrée. Votre réseau est bien étanche.

=> S'ils ont changé : il y a probablement une fuite. N'hésitez pas à faire appel à un plombier si vous doutez de l'origine de la fuite ou si vous ne l'avez pas trouvée.

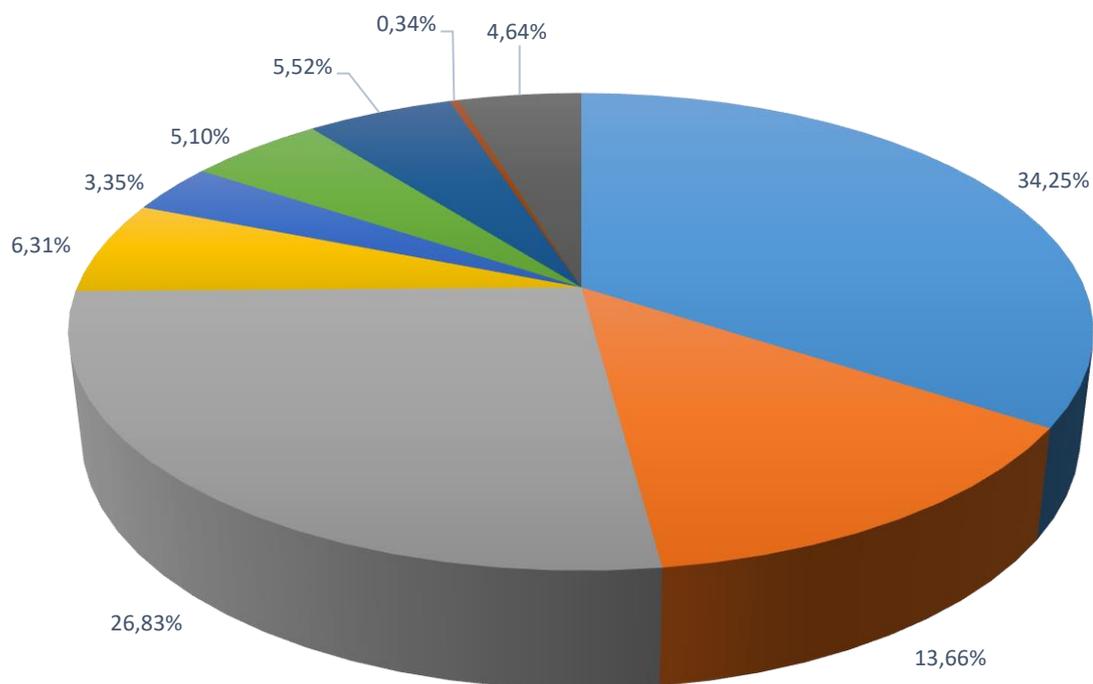


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
- Charges de personnel et frais assimilés : 40,46%
- Energie (eau-gaz-électricité) : 6,05%
- Entretien (réparation-maintenance-équipement) : 8,12%
- Fournitures(école-mairie-cantine) : 10,22%
- Fêtes et cérémonies : 0,23%
- Indemnités des élus : 10,44%
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 0,55%
- Versement à d'autres budgets communaux (investissement-assainissement-lotissement) : 2,82%
- Frais (Documentations-Affranchissement-télécommunications) : 11,39%
- Fonds de garantie : 7,87%
- Amortissements : 1,85%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Taxes foncières et d'habitation (habitants) : 34,25%
- DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : Etat : 13,66%
- Autres dotations de l'Etat : 26,83%
- Versements du Département : 6,31%
- Excédent fonctionnement reporté année précédente : 3,35%
- Remboursements sur rémunérations du personnel : 5,10%
- Remboursements de frais scolaires (parents d'élèves : cantine et garderie) : 5,52%
- Revenus des immeubles (salle des fêtes) : 0,34%
- Sauvegarde des chemins semestrielle (société d'éolienne) : 4,64%

2) BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 36 800

Investissement : 82 307

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Intérêts d'emprunt : 10 370

Personnel (entretien-secretariat) : 2 700

Redevance à l'Agence de l'eau : 1 235

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire de l'année précédente : 6 766

Redevances d'assainissement collectif (habitants) : 15 318

PRINCIPALE DEPENSE D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt (capital) : 12 370

PRINCIPALE RECETTE D'INVESTISSEMENT

Résultat excédentaire de l'année précédente : 66 216

3) BUDGET LOTISSEMENT

Fonctionnement : 28 948

Investissement : 20 931

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Virement à la section d'investissement : 20 931

Intérêts d'emprunt : 1 267

PRINCIPALE RECETTE DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire de l'année précédente : 16 318

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Résultat excédentaire de l'année précédente : 16 134

Remboursement d'emprunt (capital) : 4 497

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virement de la section de fonctionnement : 20 931

Le P.L.U.I.H.

Le *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat*, appelé PLUIH, géré par la Communauté de Communes, est destiné à remplacer les cartes communales et les P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), jusqu'à présent gérés par chaque commune.

Son rôle, à la suite des instructions de l'Etat, est de redéfinir les zones constructibles ou non dans chaque commune, selon des critères précis, que les terrains soient ou non viabilisés.

Il faut avant tout ne plus bâtir sur l'espace agricole. Il faut construire dans les « dents creuses », c'est-à-dire les terrains situés entre deux maisons distantes de moins de 80 mètres. Il faut également bâtir dans des grands terrains déjà construits, mais faisant plus de 2000 m² et donc inciter à les morceler en plusieurs lots partout où c'est possible.

Il faut également encourager la vente des maisons non-habitées.

En fait, il faut *densifier* les villes et villages.

Il s'agit donc d'une part, de ne pas consommer d'espace agricole, mais aussi de limiter au mieux les extensions de lignes électriques, téléphoniques, d'eau potable, de gaz, d'assainissement, de car scolaire, etc.

Il ne sera plus possible de construire une maison à l'écart d'une agglomération. Même les hameaux ne seront plus extensibles.

Ce PLUIH sera défini et validé pour 10 ans. Il devra être mis en place dès 2022.





LES CONSEILS MUNICIPAUX 2021 :



Le détail des comptes-rendus se trouve sur le site internet de la commune :

www.dampierre-en-gracay.com

Budget : Les comptes administratifs 2020 ont été validés à l'unanimité. Le budget 2021, préparé en commission, a été également validé à l'unanimité : budget Principal en fonctionnement à 206510 euros et investissement à 9272 euros ; budget Assainissement en fonctionnement à 34300 euros et investissement à 82307 euros ; budget Lotissement en fonctionnement à 22698 euros et investissement à 16433 euros.

Travaux effectués en 2020 : Réfection du chemin des Varennes au mois de juin, remise en état des sites éoliens, des chemins et de l'aire des Marnières en septembre, ajout d'un lampadaire à l'arrêt de cars route de Genouilly, achat d'une vitrine d'affichage pour l'école, contrôles de Sécurité gaz et électricité dans tous les bâtiments communaux, réfection des bandes de stop au Bois d'Olivet.

Achats : Protection plexiglass de la secrétaire. Contrat CEGILOG renouvelé pour trois ans. Changement de l'ordinateur de la secrétaire.

L'école et le RPI : Remplacement des ordinateurs portables volés à l'école, achat d'un lave-vaisselle pour la cantine, nouvelle Convention du RPI signée avec St-Georges pour la période mai 31 à mai 22, dédommagement de St-Georges pour les trois premières années du RPI, suppression des bouteilles d'eau en plastique à la cantine selon la loi EGALIM, un seul service de cantine à la rentrée 2021 du fait de la réduction des effectifs, surveillance du car scolaire du soir par la personne en service civique de l'école, organisation de la fête de Noël dorénavant en commun avec St-Georges, à St-Georges en 2021 puis à Dampierre en 2022, avec stands et animations.

Les éoliennes : Un cahier de doléances a été mis en place à la mairie en février où chacun a pu signaler les éventuels problèmes rencontrés depuis la mise en route : téléphonie, télévision, etc. Les parcs éoliens d'Imbry et du Bois d'Olivet sont en production depuis un an, les alentours et les chemins ont été remis en état. Deux nouveaux projets éoliens sont à l'étude.

La bibliothèque municipale : Compte tenu des conditions sanitaires, les dates et horaires d'ouverture ont évolué et sont depuis septembre d'un lundi sur deux de 17h30 à 18h30. Le passe sanitaire y est exigé, ainsi que le masque et le lavage des mains au gel. Au mois de novembre, nous avons pu renouveler près de 200 livres auprès de la bibliothèque départementale.

Lotissement des Plantes du Bourg : Vente d'un terrain au mois de mai et étude de sols faite pour l'ensemble du lotissement.

Projets pour 2022 : Ravalement des façades du bâtiment mairie-école, réfection de l'écoulement des eaux usées de la salle des fêtes, réfection des voies communales du chemin des Chaumes et de l'esplanade du lotissement des Vignes, installation de ventilation des WC de l'école, remplacement de 2 radiateurs dans la salle des associations et 1 pour la salle des fêtes, révision de la chaudière gaz mairie-école, installation d'un lampadaire à l'extrémité du chemin des Varennes.

Taxes locales : Petite évolution de la part communale de la taxe foncière qui passe de 18.65% à 19.58%. Compensation de la perte de taxes d'habitation par le versement de la part départementale de l'impôt foncier à la commune.

Personnel municipal : Remplacement de l'agent d'entretien avec un contrat PEC, de 20 heures puis de 25 heures par semaine, et recrutement de la nouvelle secrétaire de mairie qui prendra ses fonctions au début janvier 2022, sur la base de 30 heures hebdomadaires.

Téléphone-internet : La fibre optique a été posée en aérien en fin d'année. La mise en service est prévue avant la fin 2022. Nombreuses difficultés de connections téléphoniques dans le village, signalées à Orange.

Divers : Aide aux habitants pour les démarches administratives : un camion équipé passe toutes les semaines devant la mairie. Le transfert du pouvoir de police du maire à la CdC ne se fera pas, suite à l'opposition de plusieurs maires. Convention SATESE pour l'assainissement renouvelée pour 0.50 euros HT par habitant. Prêt de la salle des fêtes pour les ostéopathes renouvelé. Fleurissement très abondant de la commune en 2020, illuminations de Noël renouvelées pour 2160 euros TTC.



Brigitte

C'est ta dernière séance
Et c'est ton jour de chance
Ton ordinateur, tu balance
Et dans la vie tu avances

Nous avons été attelés au même labour pendant 20 ans.

En arrivant à la mairie en 2001, je ne pensais pas que j'y serais toujours 20 ans après, mais c'est sans doute un peu grâce à toi, car j'avais compris que je pourrais me reposer sur toi, sur tes compétences, sur ta conscience professionnelle

Nous nous sommes soutenus mutuellement, aiguillonnés. Nous avons parfois eu des divergences, mais nous avons toujours su les surmonter.

Je sais que tu as eu des moments de doute, quelquefois de découragement devant les difficultés de la tâche à accomplir, et dieu sait si les difficultés du métier n'ont fait que croître, devenant toujours plus exigeantes pour toi : nous n'avons pas été gâtés de ce point de vue.

Je sais aussi que nous, élus, ne t'avons pas toujours ménagée, mais tu as toujours su relever la tête et te montrer à la hauteur de ton travail.

La commune de Dampierre-en-Graçay peut t'être reconnaissante : elle te doit beaucoup, que ce soit pour l'accueil souriant du public ou pour l'assistance administrative que tu as su prodiguer à nos habitants. Personnellement, j'ai particulièrement apprécié les mails que tu m'as retransmis pendant ta convalescence.

Tu peux partir dignement vers une retraite bien méritée, vers une autre vie, que je te souhaite active, au milieu de ta famille, de tes enfants, de tes amis, car je sais que tu auras toujours en tête le bien commun.

Encore une fois et au nom de tous, Brigitte, merci pour tout et bonne retraite.



Henri Letourneau

Infos Mairie

Bienvenue à Nadège Rhit notre nouvelle secrétaire qui vous accueille à la mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 10h à 12h30

Et

De 13h30 à 18h30



Nadège Rhit

www.dampierre-en-gracay.com

Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne
(*Toilette, repas, habillage...*)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



Offre Activ'zen

Activ'zen : autonome
mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Frais d'installation : 39 €
Abonnement : 24 € par mois

* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

5 € par mois



4,50 € par mois

* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenants réguliers et secours).



- 50 % sur notre prestation Activ'zen
avec la réduction d'impôt
selon la loi de finances et décrets en vigueur



Offre Activ'mobil

Activ'mobil : en sécurité
en tous lieux.



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Le coffre à clés



Agence de Bourges 7, rue de l'île d'Or 18022 BOURGES Cedex

www.presence-verte-18-bourges.com





